

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY

SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°99 - 19/01/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Dans le Morbihan

Déplacement du groupe de travail sénatorial « Agriculteurs en détresse »

En présence de Sophie Primas, Présidente de la commission des affaires économiques et des rapporteurs du groupe de travail, Mme Françoise Férat, et M. Henri Cabanel, rapporteurs, la journée du jeudi 14 janvier s'est articulée en deux temps :



- Une première réunion sur le phénomène dans le département et sur les actions menées localement s'est tenue avec les services de l'Etat, dont Patrice FAURE, Préfet du Morbihan, le Colonel ESTEVE, Commandant du groupement de gendarmerie du Morbihan, ainsi que les représentants de la profession dont Isabelle COUE, présidente de la MSA Portes de Bretagne et Laurent KERLIR,

Président de la Chambre départementale d'agriculture.



- Dans un second temps, la délégation s'est rendue sur le terrain notamment à Sainte Anne d'Auray où elle a été accueillie par son Maire, Roland GASTINE, puis à Guégon.

Pour Jacques LE NAY, « *La délégation a été très sensibilisée par les nombreux témoignages poignants recueillis dans les différentes tables rondes* ».

Au Sénat

Commission des affaires étrangères, des forces armées et de la défense

Table ronde sur « L'Arctique, entre défi climatique et risques géopolitiques »



Avec la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, Jacques LE NAY a participé à l'audition, sur ce thème aussi passionnant qu'inquiétant, de :

. M. Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur en charge des pôles et des enjeux maritimes,

. Dr. Heïdi Sevestre, Glaciologue, Directrice de Communication Scientifique à ICCI (International Cryosphere Climate Initiative),

. M. Mikaa Mered, Enseignant en géopolitique des Pôles à HEC et Sciences Po et responsable du comité Sécurité et Environnement de l'École de Guerre.

Ce dernier a répondu aux inquiétudes soulevées par Jacques LE NAY sur le projet gazier Arctic LNG 2 qui illustre toute l'ambiguïté existante autour de l'utilisation des gaz naturels dans la protection de l'environnement en général et de l'Arctique en particulier. Ce projet (auquel participe l'entreprise française Total à hauteur de 20% aux côtés de l'entreprise russe Novatek (50%) et du Silk Road Fund (10%), fonds souverain chinois) doit permettre de liquéfier du gaz sur la péninsule de Yamal (Russie) et de l'exporter vers l'Europe et l'Asie. Disposant des leviers nécessaires notamment via les financements apportés, la France doit préciser sa position concernant les gaz naturels, qui peuvent être considérés comme réducteurs de gaz à effet de serre alors qu'il s'agit également d'une énergie fossile présente dans cette région à fort enjeu climatique mais aussi stratégique.

Constitution du Groupe d'amitié France Afghanistan



L'Afghanistan, auquel une riche histoire culturelle et scientifique nous lie depuis bientôt un siècle, se trouve à un moment charnière de son histoire, alors que se sont engagées les négociations entre les Taliban et

le gouvernement afghan pour un accord de paix global. Dans ce contexte lourd d'incertitudes, la France, dont 90 soldats ont fait le sacrifice de leur vie dans ce pays, doit faire entendre sa voix.

Lors de sa réunion constitutive, le groupe a désigné Jacques LE NAY comme Président. Il devrait très prochainement rencontrer son ambassadeur en France.

Retour sur les questions écrites

Fraude aux prélèvements obligatoires



M. Jacques Le Nay a attiré l'attention du Gouvernement sur les fraudes aux prélèvements obligatoires. Dans son dernier rapport sur ce sujet, la Cour des comptes préconise d'améliorer la sanction pénale des atteintes aux finances publiques en précisant la politique pénale en matière de fraude aux prélèvements. Dans sa réponse publiée le 14 janvier dernier, M. le Garde des Sceaux a indiqué que le ministère de la justice prépare ainsi actuellement une instruction de politique pénale approfondissant certains sujets suggérés par la Cour des comptes dans son rapport.

Retrouvez dans son intégralité le texte de la question et de la réponse :

[Question n° 13527 et réponse du gouvernement](#)



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 42

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires Virginie GUIEAU – Tél : 06 28 61 59 39 Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés